

Telle est l'idée que nous concevons d'un Livre d'or à notre époque actuelle. Tel est le but qu'eût dû rechercher son auteur. M. Monfalcon a-t-il rempli un semblable programme? Il est fort probable qu'il n'y a guère songé et qu'il a voulu s'adresser plutôt à ceux qui pouvaient retrouver le nom de leurs ancêtres sur les pages du *Livre d'or* qu'à ceux auxquels ces mêmes noms sont chers parce qu'ils appartiennent à l'histoire de nos provinces. L'auteur nous dit que la plupart des tableaux reproduits dans son livre sont officiels. Cela est vrai, et nous le remercions notamment de nous avoir donné l'armoriai de Claudine Brunaud, ainsi que le tableau de la noblesse du Lyonnais que renferme le Mémoire de l'intendant d'Herbigny. Mais nous eussions préféré parfois aux documents officiels fort obscurs ou incomplets un travail original plus utile à consulter, et qu'il eût été facile à l'auteur de composer, à raison des documents de toute nature qui se trouvent sous sa main.

Nous avons dit d'abord qu'un pareil travail devait être aussi complet que les autres ouvrages publiés jusqu'à ce jour, sans quoi il ne pourrait dispenser de recourir à ces mêmes recueils. Prenons d'abord pour exemple l'un des tableaux les plus importants du *Livre d'or*, intitulé : *Tableau de la noblesse lyonnaise en 1787, à l'occasion de la convocation des Etats généraux*. C'est là une liste capitale, puisqu'elle sert en quelque sorte à séparer l'ancienne noblesse de la nouvelle. Nous la trouvons d'abord dans une publication du temps, fort rare aujourd'hui et ayant pour titre : *Procès-verbaux des séances des assemblées générales des trois ordres et des assemblées particulières du tiers état de la ville et du ressort de la sénéchaussée de Lyon, tenues en mars et en avril 1789* (1). En 18C!, MM. de la Roque et de Barthélémy l'ont publiée de nouveau d'après les procès-verbaux officiels (2). Ces

(1) Lyon, 1789, Aime de la Roche.

(2) Catalogue des gentilshommes du Lyonnais, Forez et Beaujolais qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux Etats généraux de 1789, publié d'après les procès-verbaux officiels par MM. Louis de la Roque et Edouard de Barthélémy, Paris, 1861.